

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 05:31

Date de publication : lundi 3 février 2025 à 06:18

Type : Constitution SAS Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 29/01/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

ALCINEA

Siège social : 5 Place Carnot 69002 LYON Capital : 1000 € Objet social : La présente société par actions simplifiées a pour objet, en France et à l'étranger, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- L'activité de distribution/vente de glaces (la fabrication de glaces étant exclue) et restauration rapide (crêpes, gaufres, boissons chaudes et froides non alcoolisées, viennoiseries, pâtisseries, hot-dogs, snacking et sandwichs) en vente à emporter, sur place (terrasse) et/ou en livraison;
- La souscription de tout contrat de franchise à l'effet de réaliser l'activité visée au premier alinéa;
- L'achat, la vente, la distribution et le commerce de tous produits alimentaires liés à l'activité principale;
- L'exploitation directement ou indirectement de tous fonds de commerce et tout autre activité connexe, liés à l'activité visée au premier alinéa;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires;
- La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit,

dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires de nature à favoriser son extension ou son développement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet cidessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

- En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité ; Président: M TRONEL Eric demeurant 13 Quai Rambaud 69002 LYON élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : La décision d'agrément est prise par décision collective des associés à la majorité des deux tiers. Elle n'est pas motivée et, en cas de refus, ne peut jamais donner lieu à une réclamation quelconque. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ba7246d1-3009-4b92-946e-a72228ed8ff1-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex